

Optimum Automotive lance Trip Keeper pour la gestion de la mobilité

Télématicien et éditeur d'outils de gestion de flotte, Optimum automotive propose Trip Keeper pour le paiement et la gestion des frais de mobilité des salariés.



[Optimum Automotive](#) lance Trip Keeper, une solution de paiement de l'ensemble des frais de mobilité des collaborateurs. Cette solution se compose de trois outils : une application, une carte de paiement et une plate-forme de gestion. À partir de la plate-forme, le gestionnaire de flotte ou de mobilité peut piloter le nombre et l'identité des utilisateurs, la nature des dépenses autorisées et les plafonds de paiement. Il peut aussi affecter directement sur les comptes des salariés les montants liés à leur forfait mobilités durables (FMD) ou à leur crédit mobilité. Aussi, le gestionnaire peut suivre le montant des dépenses, le bilan carbone des déplacements et évaluer une partie du « total cost of mobility » (TCM) des salariés.

Trip Keeper pour les collaborateurs

De leur côté, les collaborateurs disposent d'une application pour sélectionner le moyen de transport adapté à leur déplacement parmi ceux autorisés par l'entreprise dans le cadre de leur FMD ou de leur crédit mobilité. Ils ont aussi accès à un récapitulatif de leurs dépenses. L'application leur permet également de payer leurs frais avec une carte de paiement dématérialisée.

Toujours au travers de cette appli, il leur est aussi possible de numériser leurs justificatifs de paiement. Par ailleurs, une carte physique de paiement Mastercard est disponible. Celle-ci permet de payer les frais de déplacement via des opérateurs de transport, mais aussi l'ensemble des frais liés à l'utilisation de leurs véhicules (parkings, stations de lavage, carburant).



Ainsi, selon Optimum Automotive, Trip Keeper répondrait à un triple objectif : promouvoir les mobilités alternatives, faciliter la gestion des frais et avance de frais par les collaborateurs et enfin, donner accès à l'ensemble des stations-service, quelle que soit l'enseigne.